

FICHE DE POSTE Année 2015/2016

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	N°11
	INTITULE DU POSTE	Enseignant de la Division des Elèves chargé du suivi des orientations en SEGPA, CLIS, ULIS
	PLACE DU POSTE	Le poste est rattaché administrativement à la circonscription ASH 2. Le titulaire du poste exerce au sein de la division des élèves sous la responsabilité du chef de division.
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	La spécificité du travail d'orientation et d'affectation en SEGPA/CLIS/ULIS nécessite, au sein de la Division en charge de l'affectation des élèves, l'installation de spécialistes de l'ASH.
	MISSIONS	Sous l'autorité de l'IEN ASH2 et des IEN ASH chargés de l'organisation des sous commissions de la CDOEA, l'enseignant est chargé : - de préparer les sous commissions de la CDOEA - de suivre les affectations dans les SEGPA de l'ASH2, - de suivre les affectations en CLIS et ULIS de l'ASH2
	FONCTIONS	- accompagner les équipes pédagogiques dans l'orientation des élèves en SEGPA/ULIS/CLIS - réaliser les affectations en SEGPA/CLIS et ULIS - suivre les capacités d'accueil des établissements - communiquer autant que de besoins avec les familles, les directeurs d'école, les chefs d'établissements et les enseignants référents de scolarité de la MDPH et du secteur de l'ASH2
	COMPETENCES	- Maîtrise des outils bureautiques - Capacités relationnelles avec les familles et les chefs d'établissement - Capacité d'organisation - Discrétion professionnelle
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Les candidats devront être titulaires du Certificat d'Aptitude Professionnelle pour les Aides spécialisées, les enseignements adaptés et la Scolarisation des élèves en situation de Handicap (CAPASH).
	NOMINATION	Affectation à titre provisoire la 1 ^{ère} année et à TD la suivante.
	REGIME HORAIRE	L'enseignant n'ayant plus la charge d'une classe est soumis au régime horaire hebdomadaire des agents de la DSDEN : 37h45
	REGIME DE CONGES	Le titulaire du poste bénéficie du régime de congés des enseignants du 1 ^{er} degré. Hormis pour les vacances d'été sortie 1 semaine après la sortie des élèves + 1 semaine avant la rentrée des élèves.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Envoi du dossier d'une lettre de motivation et un curriculum vitae avant le 10 septembre à DPE ce.dp13@ac-aix-marseille.fr
	CONTACT	M. AZAIS – IEN-ASH2 au 04-84-52-30-38